

# PROGRAMME D' ACTIONS

## Axes transversaux

1. Égalité et Lutte contre les Discriminations
2. Jeunesse
3. Attractivité et cohésion sociale
4. Participation des habitants

Version provisoire

	Axes stratégiques du contrat cadre	Objectifs opérationnels du Contrat cadre	Fiches Actions	Intitulés des fiches actions
<b>Axes transversaux</b>	Égalité et Lutte contre les Discriminations	1.1 Élaboration du Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations (PTPLD)	1.1.1 Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations (PTPLD) 1.1.2 Sensibilisation aux discriminations 1.1.3 Les mots des femmes sur l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires de la ville de Perpignan	
	Jeunesse	2.1 Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes, filles et garçons	2.2.1 Accompagnement global des jeunes (BIJ)	
	Attractivité et cohésion sociale		3.1.1 Projet urbain et social du Centre-ancien 3.1.2 Projet urbain et social du Champ de mars 3.1.3 Projet urbain et social de la Diagonale du Vernet / Nouveau Logis	
	Participation des habitants	4.1 Mise en place des conseils citoyens et Maisons du projet	4.1.1 Les conseils citoyens de perpignan comme lieux de régulation sociale, 4.1.2 Création des Maisons du projet	

## Axe stratégique 1: Égalité et Lutte contre les Discriminations

### Objectif opérationnel n°1-1 : Élaboration du Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations (PTPLD)

<b>Fiche action n° 1-1-1</b>	<b>Intitulé de l'action :</b>  <b>Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations (PTPLD)</b>
<b>Convention interministérielle de référence</b>	
<b>Articulation avec les autres contrats plans, schémas, existants</b>	

<b>Diagnostic</b>	<p>La discrimination est un délit sanctionné par la loi qui touche aux fondamentaux de la République et pose la question de l'égal accès aux droits pour tous. Les discriminations sont des inégalités de traitement fondées sur un ou plusieurs des 20 critères prohibés par la loi : l'origine, le sexe, le handicap, etc... Les discriminations concernent les domaines clés de la cohésion sociale : l'emploi, la formation, l'insertion professionnelle, le logement, la santé, l'éducation, etc...</p> <p>Selon le rapport de l'Onzus 2012 un habitant de 18 à 50 ans sur 4 résidant dans les Zus, déclare se sentir discriminé, soit deux fois plus qu'hors Zus.</p> <p>Le fondement des politiques de la ville successives, résident dans la volonté de permettre aux quartiers prioritaires, de redevenir des quartiers comme les autres, au sein desquels les habitants connaîtraient un égal accès aux droits fondamentaux, sans discrimination. Dès lors, la prévention et la lutte contre les discriminations, est depuis 3 générations de contrats de ville, une priorité transversale à inscrire et à mettre en œuvre dans les contrats.</p> <p>La réussite du contrat de ville de Perpignan passe donc par une action forte en matière de lutte contre les discriminations afin de permettre à chaque citoyen d'avoir accès aux droits fondamentaux.</p>
<b>Objectif général</b>	Favoriser la cohésion sociale et renforcer le pacte républicain
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>Mise en place du Pan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations qui se traduira par des engagements précis dans différents domaines et plus particulièrement dans le domaine de l'emploi et l'insertion professionnelle,</b>
<b>Description de l'action et du public</b>	<p>Elaboration et signature du plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations.</p> <p>Les actions prévues pour l'élaboration du plan :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un diagnostic Territorial Stratégique</li> <li>• Formations des membres de l'équipe projet de politique de la ville + des acteurs associatifs impliqués</li> <li>• Coordination des actions de lutte contre les discriminations existantes, mise en réseau des acteurs</li> <li>• Les orientations du plan : - faire reculer les stéréotypes et les préjugés</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réduire les inégalités des personnes discriminées et permettre aux victimes d'obtenir réparation</li> <li>- engager les acteurs publics dans des démarches exemplaires, à transformer leurs pratiques professionnelles pour prévenir et lutter contre les discriminations directes, indirectes et systémiques.</li> </ul>
<b>Territoire prioritaire concerné</b>	L'ensemble du territoire communautaire avec un focus particulier sur les 9 quartiers prioritaires de la Ville de Perpignan
<b>Pilotes /partenaires associés</b>	<p><b>Pilotes :</b> Perpignan Méditerranée, Ville de Perpignan, Etat (DDCS, Déléguée du préfet, DRJSCS)</p> <p><b>Partenaires :</b> ensemble des partenaires du contrat de ville</p>
<b>Moyens humains, financiers et techniques</b>	<p><b>Moyens humains :</b> L'ensemble des partenaires associés</p>
<b>Calendrier de réalisation</b>	Signature du plan territorial mi 2016 – mise en œuvre immédiate
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- doter les acteurs du territoire, d'une politique structurelle concertée de prévention et de lutte contre les discriminations</li> <li>- élaborer un plan d'action opérationnel et évaluable</li> <li>- réduire les inégalités et les discriminations</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue des délais de l'élaboration du plan</li> <li>- Indicateurs prévus dans le plan</li> </ul>

Coût de l'action	Droit commun	État	Ville de Perpignan	PMCA (1)	CD	CAF	Autres partenaires
					0,20 ETP + 30 000 €		
	<b>Crédits spécifiques</b>	Diagnostic : entre 25 000€ et 30 000 €					

### Participation des habitants/société civile

Démarche soumise à la consultation des associations de locataires affiliées à une organisation siégeant à la Commission nationale de concertation, des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées et des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement et conseil citoyen

<b>Fiche action n° 1-1-2</b>	<p><b>Intitulé de l'action :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Sensibilisation aux discriminations</b></p>
<b>Convention interministérielle de référence</b>	
<b>Articulation avec les autres contrats plans, schémas, existants</b>	

<b>Diagnostic</b>	<p>Les préjugés et stéréotypes menant aux discriminations se construisent dès le plus jeune âge, c'est pourquoi il est important de questionner ces notions le plutôt possible.</p> <p>Depuis quelque temps, les jeunes – et moins jeunes – n'hésitent plus à afficher ouvertement leurs opinions discriminantes. Nous l'avons remarqué dans les structures jeunesse au cours d'animations diverses et les animateurs/animateuses ainsi que quelques professeurs ou principaux de collèges l'ont fait remonter.</p> <p>Notre projet vise à :</p>
<b>Objectifs généraux et opérationnels de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser la prise de parole de jeunes qui subissent les discriminations et en souffrent ;</li> <li>- faire évoluer les représentations sociales sur les discriminations ;</li> <li>- susciter une réflexion sur les conséquences graves que peuvent avoir les Discriminations ;</li> <li>- S'interroger sur les représentations qui favorisent l'émergence des comportements discriminatoires</li> </ul>
<b>Description de l'action et public ciblé</b>	<p>1) <u>Manifestation « lutte contre les discriminations » PERPIGNAN MEDITERRANEE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION</u></p> <p>2) <u>Egalité et lutte contre les discriminations (BIJ):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre notre participation aux dispositifs et aux initiatives locales contribuant à la lutte contre les attitudes discriminatoires et excluant (sexisme, homophobie, stéréotypes sexués...) comme par exemple la semaine des droits de la femme, la journée contre l'homophobie, la semaine En avant pour l'Égalité...</li> <li>• Actions de sensibilisation pour les animatrices/animateurs (EAJ, centres sociaux) pour mieux appréhender les phénomènes de discrimination et réfléchir sur nos pratiques professionnelles.</li> <li>• Mise en place d'ateliers de sensibilisation des jeunes aux questions de discrimination dans le but de réaliser une œuvre artistique collective portant sur 20 affiches (1 pour chaque discrimination) en vue d'expositions, Organisation de séances de ciné/débat autour de la thématique des discriminations avec présence d'un intervenant spécialisé dans ces questions.</li> </ul> <p>1) <u>Réseau des Points Appui Égalité (PAE)</u> dont les objectifs sont d'accueillir, informer, écouter et orienter les habitants victimes de discrimination ou susceptibles d'être victimes de discrimination, de travailler en réseau et d'être un observatoire des discriminations sur le territoire perpignanais. 6 structures avec des référents formés ( BIJ, Roseraie services, CIDFF66....)</p> <p>2) <u>"Jouons la carte de la fraternité" :</u> Outil pour les éducateurs et les enseignants qui ont décidé de s'engager dans un travail d'éducation à l'égalité, de sensibiliser les enfants et les jeunes contre les préjugés et les stéréotypes, à leur apprendre l'acceptation des différences. Nouveauté pour cette édition 2015 :l'action est complétée, tout au long de l'année, par la mise à disposition à titre gratuit d'expositions traitant des thèmes comme les Droits de l'Homme, l'égalité filles/garçons, le racisme, etc...Les établissements scolaires ou structures éducatives de la ville de Perpignan participant à l'action, recevront gratuitement un kit "Laïcité".</p> <p>3) <u>Actions de sensibilisation en faveur de la lutte contre les discriminations (MRAP) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions pédagogiques en milieu scolaire et centres de formation (promotion/diffusion de l'offre pédagogique, maintien et développement des partenariats avec les établissements et centres de formation, obtention de l'agrément éducation nationale via le MRAP national).</li> <li>• Organisation ou participation à des événements :</li> </ul> <p>Le MRAP 66 a quelques rendez-vous annuels sur des événements culturels, artistiques, éducatifs... (Perpi jeux, printemps des solidarités, forum des associations...) auxquels l'association participe sous forme d'animations ou de stands.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MEDinCOMIX, contre les discriminations : Concours BD ( 11/25 ans)</li> </ul>
<b>Territoire prioritaire concerné</b>	Tous les quartiers prioritaires

<b>Pilotes /partenaires associés</b>	Associations, Partenaires institutionnels, Éducation nationale, Centres sociaux,
<b>Salaires des différents intervenants</b>	Salaires des différents intervenants
<b>Calendrier de réalisation</b>	
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure sensibilisation des jeunes fréquentant les équipements de quartier (Espace adolescence et jeunesse et centres sociaux) du territoire perpignanais sur ce que sont les discriminations afin d'en réduire les risques, les engager dans une réflexion sur la diversité, les préjugés, les stéréotypes, les représentations (origine, genre, apparence physique, orientation sexuelle, handicap, relation fille/garçon), les sensibiliser aux différences.</li> <li>1) Production une œuvre artistique collective portant sur les 20 critères de discrimination.</li> <li>2) Sensibilisation également des directeurs(trices), adjoint(e)s et animateurs(trices) jeunesse des EAJ à ces mêmes thématiques.</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3) Nombre des personnels des équipements de quartiers (Centres sociaux et Espaces adolescence jeunesse)</li> <li>4) Nombres de jeunes issus des quartiers prioritaires</li> <li>5) Nombre d'établissement participant à l'opération</li> </ul>

<b>Coût de l'action</b>		Budget global	Etat	Ville de Perpignan	PMCA	CD	CR	CAF	Autres partenaires
<b>1°) 1) Manifestation « lutte contre les discriminations »</b>	Droit commun	4 000 €			3 000 €				
	Crédit spécifique		1 000€						
<b>2°) Egalité et lutte contre les discriminations (BIJ):</b>	Droit commun	6 500€							
	Crédit spécifique		1500 €	1 500 €		1 500 €		1 500 €	
<b>3°) PAE</b>	Droit commun								
	Crédit spécifique								
<b>4°) "Jouons la carte de la fraternité"</b>	Droit commun	5 300 €							
	Crédit spécifique		2 000 €	0		1 500 €			
<b>5°) Actions de sensibilisation en faveur de la lutte contre les discriminations (MRAP)</b>	Droit commun	4 500€							
	Crédit spécifique		2 250€	0					

<b>Fiche action n° 1-1-3</b>	<b>Intitulé de l'action :</b> <b>Les mots des femmes sur l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires de la ville de Perpignan</b>
<b>Pilier du contrat de ville</b>	Axe transversal
<b>Axe stratégique</b>	Egalité et lutte contre les discriminations

<b>Diagnostic</b>	Dans la continuité du diagnostic quantitatif réalisé en 2015 pour comprendre le pourquoi de la photographie statistique. Ce diagnostic démontre entre autre que les femmes ne vont pas vers les dispositifs de droit commun.
<b>Objectif général</b>	Recueil de la parole des femmes en matière des difficultés d'accès à l'emploi dans des groupes de paroles sur les quartiers les plus éloignés de l'emploi ou en s'appuyant sur les femmes des conseils citoyens.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Permettre aux femmes d'élaborer et de participer à la mise en place des politiques publiques en matière d'emploi, ainsi que les projets. Leur donner du pouvoir d'agir.
<b>Description de l'action et du public</b>	Il sera question de groupes de parole de 12 personnes au maximum. Un même guide d'entretien sera conduit dans chaque groupe et le discours sera enregistré pour être retranscrit intégralement. Une analyse sémantique sera faite ainsi que des propositions d'action Le tout sera restitué dans un rapport et pour être publiable.
<b>Territoire prioritaire concerné</b>	Territoire politique de la ville
<b>Pilotes /partenaires associés</b>	CUCS, Etat, PMCA, CAF, Pôle emploi, CD
<b>Moyens humains, financiers et techniques</b>	1 ETP 5 mois 13500 euros
<b>Calendrier de réalisation</b>	Mars 2015 à juillet 2015
<b>Résultats attendus</b>	Restitutions du travail auprès des partenaires et des participantes Publication du travail CDET et autre (pas claire pour moi !!!) Présentation à la journée internationale des droits des femmes
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre de personnes participantes Enquête de satisfactions auprès des participantes

<b>Coût de l'action</b>	<b>Droit commun</b>	<b>État</b>	<b>Ville de Perpignan</b>	<b>PMCA (1)</b>	<b>CD</b>	<b>CAF</b>	<b>Autres partenaires</b>
	<b>Crédits spécifiques</b>		5000€	2000€			

## Axe stratégique 2 : Jeunesse

Des actions en direction de la jeunesse sont développées dans le cadre des différents piliers du contrat (Cohésion sociale, Habitat/cadre de vie, Développement économique/emploi).

Les fiches actions présentées ici sont spécifiques à la jeunesse ou feront l'objet d'un rappel afin de permettre une vision globale des interventions sur ce thème.

Un groupe de travail composé de représentants des services de l'Etat (Préfecture, DDCS, Education nationale, DIRECTTE), de la MLJ, de Pôle emploi, de la Ville de Perpignan et de la CAF, ouverte à des représentants des conseils citoyens se réunira une à deux fois par an pour suivre et évaluer l'avancée de cet axe.

### Objectif opérationnel n°2-1: Favoriser l'autonomie et la participation des jeunes, filles et garçons, (l'information, la mobilité, le logement, la santé, l'engagement, la coproduction, l'accès aux droits)

<b>Fiche action n° 2-1-1</b>	<b>Intitulé de l'action :</b>  <b>Accompagnement global des jeunes (BIJ)</b>
<b>Convention interministérielle de référence</b>	
<b>Articulation avec les autres contrats plans, schémas, existants</b>	Cf fiche action 1.21 : Dispositif foquale fiche 1.4.3 Actions loisirs et mixité fiche 1.7.2 Dispositif VVV

<b>Diagnostic</b>	Les jeunes, qu'ils soient adolescents ou jeunes adultes, ont besoin d'être accompagnés de manière globale en cette période de construction et de transition, d'être aidés afin qu'ils trouvent les bonnes informations et qu'ils prennent les bonnes décisions et que soient ainsi favorisés leur autonomie, leur socialisation, leur engagement, leur participation citoyenne, leur épanouissement personnel.
<b>Objectif général</b>	Accompagner les jeunes perpignanais des quartiers prioritaires en proie à des problèmes spécifiques quant à leur insertion par une information de proximité, en développant l'accès au droit, à la citoyenneté...
<b>Objectifs opérationnels</b>	Renforcer le partenariat, la collaboration avec les centres sociaux et les espaces adolescence et jeunesse de la ville de Perpignan.
<b>Description de l'action et du public</b>	<p>6) <u>L'information des jeunes perpignanais</u></p> <p>Elle concerne aussi bien la connaissance des métiers et des cursus de formation, l'éducation à la santé, l'accès au logement, la vie quotidienne, la mobilité, la vie culturelle. Accueil pour informer et accompagner dans leur recherche d'information sur les sujets qui les concernent et les intéressent tous les jeunes perpignanais qu'ils soient scolaires, étudiants, actifs, demandeurs d'emploi, en formation mais également les parents, les enseignants, les travailleurs sociaux et tous les adultes en contact avec eux. Poursuivre de l'accueil de groupes constitués (jeunes, jeunes adultes, adultes), il s'agit essentiellement de jeunes, de jeunes adultes et adultes subissant de grandes difficultés d'insertion sociale et professionnelle et/ou sous mandat judiciaire (Ecole de la 2ème chance, jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Institut départemental de l'enfance et de l'adolescence, Centre Ressources Accompagnement Formation ADPEP 66, CAP Métiers, jeunes élèves décrocheurs...).</p> <p>Également l'information des publics se déroulera «hors les murs» .</p> <p>Nous allons continuer à participer à la vie des quartiers de Perpignan en intégrant certaines manifestations initiées par les services et équipements de la Ville comme la Direction du Développement Social et de la Jeunesse, les Centres sociaux, etc. : Fêtes des quartiers dans le cadre de la journée nationale des quartiers, animations organisées dans le cadre de la Journée internationale des droits de la Femme par les centres sociaux et les partenaires associatifs...</p> <p>Nous réfléchissons à l'hypothèse de «relais d'information» au sein des EAJ et centres sociaux sous la forme de structures allégées par rapport à un point information jeunesse qui doit répondre, lui, à des critères particuliers (labellisation par les services de l'Etat, charte de</p>



l'information jeunesse, personnel informateur jeunesse...).

#### 7) La santé

Au sein de cette jeunesse, des inégalités de santé, en lien avec les inégalités socio-économiques, sociales, éducatives... existent : par exemple les jeunes chômeurs (parmi les 18-25 ans) consomment plus régulièrement de l'alcool, du tabac, et du cannabis ou bien encore l'enfance des quartiers populaires présente une plus mauvaise santé buccodentaire et une surcharge pondérale plus importante.

La prévention et l'éducation à la santé demeure un préalable. Etant identifié comme un lieu ressource, nous centralisons en nombre des outils pédagogiques et d'intervention (jeux, supports vidéo, ouvrages...), de communication et d'information en éducation et promotion de la santé (affiches, dépliants, brochures) que nous mettons à la disposition des structures jeunesse, des acteurs locaux de la santé et de ceux œuvrant pour la jeunesse.

Nous participons également à des dispositifs locaux d'éducation à la santé des jeunes et de prévention comme le contrat local de santé de Perpignan en collaboration avec l'Atelier Santé Ville qui vise notamment à resserrer les liens entre professionnels œuvrant auprès des publics jeunes (16/25 ans) des quartiers CUCS de la ville de Perpignan ainsi qu'à améliorer l'efficacité de l'orientation entre ces professionnels concernant les besoins de santé et de prévention des jeunes et à développer la promotion de la santé au sein de la cité.

Nous allons continuer, toujours en collaboration avec l'Atelier Santé de la Ville, dans le projet de création d'espaces points infos santé au sein des EAJ et des centres sociaux afin de contribuer dans les territoires de vie des jeunes à la prévention et à l'éducation à la santé des populations (dont les jeunes) et les aider à adopter des modes de vie et des comportements qui préservent et améliorent leur santé dont ils deviendraient acteurs.

#### 8) Logement :

Notre action en matière de logement vise donc à faciliter l'accès des jeunes à un logement autonome dans de bonnes conditions et/ou à contribuer au maintien dans les lieux par un accompagnement vers une meilleure connaissance de l'environnement locatif : droits, devoirs,

aides, dispositifs, nouvelles mesures... Nous allons poursuivre l'accueil et l'orientation des publics, leur information individuelle et collective, continuer à mettre à leur disposition services, outils et supports d'information tout en essayant de susciter un partenariat local et d'y collaborer afin de rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins des jeunes en matière de logement. Nous allons poursuivre nos interventions au plus près de la jeunesse et de leurs lieux de vie (Résidence Habitat Jeunes, Forum des études supérieures, centres et organismes de formation, équipements de quartiers...) notamment par l'organisation d'ateliers collectifs traitant de la question du logement dans sa globalité (les pistes de recherche, devenir locataire – droits et devoirs, gérer son budget et faire des économies d'énergie...) afin de les préparer au mieux à l'entrée dans un logement autonome, de faciliter et d'améliorer les conditions d'accès et de maintien au logement, de promouvoir les différents lieux ressources visant à les informer, les orienter et les accompagner vers des solutions de logement les plus adaptées.

Nous allons poursuivre l'organisation d'événements traitant de la question du logement comme le Forum annuel du Logement qui permet au public de rencontrer l'ensemble des acteurs locaux du logement, institutionnels et associatifs.

Nous allons poursuivre la production d'outils informatifs à destination des publics jeunes et des professionnels : Guide départemental du logement, livrets logements pour étudiants internationaux. Nous allons poursuivre la prospection immobilière, la mise à disposition gratuite d'offres de location et l'inspection des logements mis à disposition afin de vérifier la conformité des déclarations des bailleurs et les normes de décence.

Nous allons poursuivre le projet de cohabitation intergénérationnelle et solidaire « Générations Part'AGES » qui contribue à favoriser l'échange et la solidarité entre générations.

#### 9) Le transport

Nous allons continuer à faire bénéficier à des jeunes perpignanais notamment d'une aide financière au permis de conduire en les intégrant dans un dispositif géré sur le territoire de la Ville directement par le BIJ.

#### 10) L'employabilité des jeunes

Les jeunes issus des quartiers populaires sont confrontés à un cumul de difficultés et d'obstacles dans l'accès à l'emploi : faible qualification, problème de mobilité, discrimination

ou risque de discrimination, méconnaissance du marché du travail et des codes du monde de

	<p>l'entreprise...</p> <p>Nous allons donc aider directement les jeunes demandeurs d'emploi ou en recherche d'emploi : à l'élaboration de leur CV et de leurs lettres de candidature (rédaction, saisie, modifications, actualisation, reprographie), nous leur mettons à disposition quotidiennement des offres émanant du Pôle Emploi (sélection et édition de plus de 2 000 offres/an) ainsi que du matériel informatique et connectés sur Internet pour accéder aux sites emplois spécialisés dans la diffusion d'offres, nous les aidons dans leur recherche d'offres d'emploi sur Internet, dans la création de compte de courrier électronique pour les télé candidatures, d'espaces de candidature en ligne sur les sites spécialisés, dans les démarches de télédéclaration (actualisation Pôle emploi...). Egalement, à titre expérimental, nous allons mettre en place, de manière concertée avec les équipes d'animation d'Espaces adolescence et jeunesse et de centres sociaux, des ateliers d'information à destination de jeunes en recherche d'une première expérience d'emploi (survol de la réglementation, les pistes de recherche, quand commencer les démarches, les forums et emploi à connaître, comment rédiger son cv, sa lettre de candidature...).</p> <p>11) <u>La participation des jeunes</u></p> <p>Notre objectif est de leur permettre le passage de l'envie à l'action tout en créant pour eux un cadre d'accompagnement afin qu'ils conduisent en pleine responsabilité cette initiative et qu'ils trouvent des interlocuteurs capables d'un accompagnement professionnels (d'où la formation aux techniques de la webradio et du webjournal des animateurs jeunesse dont ceux des EAJ et des centres sociaux, qui vont être dans le cadre de l'action les accompagnants professionnels des jeunes participant au projet). Les animateurs des Espaces adolescence et jeunesse et centres sociaux, qui vont être les accompagnants encadrant des jeunes seront formés également sur les techniques précises du webjournal et de la webradio.</p> <p>diction...</p>
<b>Territoire prioritaire concerné</b>	Tous les territoires prioritaires
<b>Pilotes /partenaires associés</b>	<p>12) Bureau d'information jeunesse</p> <p>13) Equipes d'animation des équipements de quartier (Espace Adolescence et jeunesse, et centres sociaux), Différents services de la Ville : service jeunesse, service des centres sociaux, Atelier santé ville, la direction des ressources humaines), Etablissements scolaires (collèges, lycées, Université), Associations d'éducation populaire, Organismes de formation et établissements d'éducation spécialisée, Acteurs locaux traitant de la question de logement, Autres associations (traitement du son, de l'image, gestes de lers secours, sécurité, routière, santé...).</p>
<b>Moyens humains, financiers et techniques</b>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	Tout au long de l'année
<b>Résultats attendus</b>	Accompagner de manière plus efficace les jeunes perpignanais dans leur vie quotidienne, leurs parcours, leurs projets afin de favoriser leur accès à l'autonomie, leur engagement social, leur participation citoyenne dans les meilleures conditions possibles.
<b>Indicateurs de résultats</b>	<p>14) Nombre des personnels des équipements de quartiers (Centres sociaux et Espaces adolescence jeunesse)</p> <p>15) Nombres de jeunes issus des quartiers prioritaires</p>

<b>Coût de l'action</b>	<b>Droit commun</b>	<b>État</b>	<b>Ville de Perpignan</b>	<b>PMCA</b>	<b>CD</b>	<b>CAF</b>	<b>Autres partenaires</b>
	<b>Crédits spécifiques</b>	10 500 €	6500 €			5 300 €	

## Axe stratégique 3 : Attractivité et cohésion sociale

<b>Fiche action n° 3-1-1</b>	<b>Intitulé de l'action :</b>  <b>Projet urbain et social du Centre-ancien</b>
<b>Convention interministérielle de référence</b>	
<b>Articulation avec les autres contrats plans, schémas, existants</b>	

<b>Diagnostic – contexte</b>	<p>Le centre ancien se caractérise par un bâti ancien fortement dégradé, globalement par une surreprésentation des locataires (69%) par rapport aux propriétaires occupants et par une vacance en moyenne de 30 à 35%. Plus de 45% du parc reste potentiellement indigne et à traiter. Des interventions menées depuis plus de 10 ans notamment par la Ville, l'ANAH et l'ANRU ont permis d'enclencher une politique de reconquête significative. Ainsi, ce sont plus de 2300 logements qui ont été traités ainsi que la réalisation ou la réhabilitation d'équipements structurants (Casa Musicale, écoles, places...) ; la production de 127 logements sociaux et la réhabilitation de plus de 200 autres. Cependant le centre ancien connaît une dégradation qui se poursuit de manière inexorable: problèmes socio-économiques, dégradation du bâti, forte précarité et une délinquance prégnante. Il n'est donc attractif que pour une population précaire et spécifique et ne semble pas générer d'attrait auprès des classes sociales moyennes.</p>
<b>Objectif opérationnel</b>	<p><b>Pilier Cohésion Sociale</b>  <b>Axe 1 : Promouvoir la réussite éducative de l'école primaire au lycée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégie d'inclusion sociale centrée sur la lutte contre le décrochage scolaire et la parentalité</li> </ul> <p><b>Axe 2 : Garantir l'accès aux droits comme outil d'inclusion sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conforter l'insertion sociale et professionnelle au travers du renforcement de l'accès à l'éducation, à la santé, à l'accompagnement à l'emploi</li> </ul> <p><b>Axe 3 : Œuvrer pour un mieux vivre ensemble</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Associer les habitants à la dynamique de valorisation du patrimoine</li> </ul> <p><b>Pilier Habitat Cadre de Vie</b>  <b>Axe 1 : L'optimisation de la production de logements pour répondre aux besoins et équilibrer les peuplements</b>  <i>A Saint- Jacques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer une offre de logement améliorée et diversifiée</li> <li>▪ Sécuriser l'habitat existant et permettre la mutation du quartier Éradiquer le mal-logement</li> </ul> <p><i>A Saint Matthieu-La Réal</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conforter et accompagner la résidentialisation et la diversification de l'habitat</li> <li>▪ Favoriser l'installation de primo accédants et d'étudiants...</li> <li>▪ Éradiquer le mal-logement</li> </ul> <p><b>Axe 2 : Des quartiers attractifs bénéficiant d'équipements adaptés aux besoins des habitants, et proposant un cadre de vie apaisé et sécurisant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valoriser le patrimoine urbain du cœur d'agglomération (retour Université, classement à l'UNESCO)</li> <li>▪ Connecter ces quartiers aux quartiers périphériques</li> <li>▪ Favoriser la recomposition d'îlots sans modification de la trame urbaine autour des espaces ouverts (aération du tissu urbain par la création de jardins fermés)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer la sécurité et la tranquillité publique des espaces publics</li> <li>▪ Valoriser les équipements structurants</li> </ul> <p><b>Axe 3 : La gestion urbaine de proximité comme démarche d'amélioration du cadre de vie, du vivre ensemble et d'attractivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre d'une GUP adaptée afin de favoriser l'attractivité du quartier (voir articulation avec la ZSP)</li> </ul> <p><b>Pilier Développement économique et Emploi</b></p> <p><b>Axe 1 : Conforter, soutenir, pérenniser, développer l'activité économique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir la diversification fonctionnelle à Saint-Jacques</li> <li>▪ Soutenir fortement les activités commerciales à St Matthieu-La Réal</li> <li>▪ Revitaliser l'activité commerciale dans ces quartiers sur les axes les plus porteurs couplée à une animation des espaces publics notamment des places</li> </ul> <p><b>Axe 2 : Préserver, conforter et développer l'offre commerciale et de service de proximité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valoriser les équipements, services et commerces à Saint-Jacques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper les retombées économiques de la future Université</li> <li>- Développer l'activité commerciale de proximité en lien avec les futurs équipements et structurer le marché existant Place Cassanyes.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Axe 3 : Favoriser la construction de parcours vers l'insertion professionnelle durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et intensifier l'intervention en direction des jeunes les plus « désocialisés »</li> </ul>																																																
<p><b>Description</b></p>	<p>Le projet urbain et social se décline au travers des piliers suivant et des fiches ci-dessous :</p> <p><b>Cohésion sociale :</b></p> <table border="1" data-bbox="443 987 1378 2031"> <thead> <tr> <th>Fiches Actions</th> <th>Intitulé des fiches actions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1.2.1</td><td>Dispositif FOQUALE : rattachage scolaire des jeunes en service civique</td></tr> <tr><td>1.2.4</td><td>Coup de pouce Langage et lecture</td></tr> <tr><td>1.3.2</td><td>Plus de maîtres que de classe</td></tr> <tr><td>1.4.1</td><td>Parcours culturels, scientifiques et linguistiques</td></tr> <tr><td>1.4.2</td><td>Parcours éducatif et mixité centre ancien</td></tr> <tr><td>1.4.3</td><td>Actions Loisirs et mixité ( Enfants et Jeunes)</td></tr> <tr><td>1.5.3</td><td>Soutien à la fonction parentale</td></tr> <tr><td>1.6.1</td><td>Accompagnement éducatif</td></tr> <tr><td>1.6.2</td><td>Encourager l'égalité des chances, valoriser les talents et les réussites en s'appuyant sur les filières d'excellence</td></tr> <tr><td>1.7.2</td><td>Dispositif Ville Vie Vacances ( VVV)</td></tr> <tr><td>1.7.3</td><td>Équipe pluridisciplinaire de soutien</td></tr> <tr><td>1.8.2</td><td>Projet expérimental de scolarisation La Miranda</td></tr> <tr><td>1.8.3</td><td>Préscolarisation des enfants des quartiers Saint Jacques et Nouveaux logis</td></tr> <tr><td>2.1.1</td><td>Accès aux droits</td></tr> <tr><td>2.1.2</td><td>Informations collectives</td></tr> <tr><td>2.1.3</td><td>Rendez-vous des droits</td></tr> <tr><td>2.2.1</td><td>Maintien des ateliers socio linguistiques existants</td></tr> <tr><td>2.2.3</td><td>Centre Ressources Illettrisme et Apprentissage du français pour les migrants des Pyrénées-Orientales (CRIA 66)</td></tr> <tr><td>2.3.1</td><td>Mise en place d'actions visant à la Promotion de la santé, la parentalité, l'accès aux soins et aux sports, la santé mentale auprès des publics précaires (enfants, adolescents, inclus vulnérables et personnes âgées)</td></tr> <tr><td>2.4.1</td><td>Publication d'un guide sur l'accès aux droits sociaux</td></tr> <tr><td>3.1.1</td><td>Fonds initiative citoyenneté</td></tr> <tr><td>3.1.2</td><td>Former les acteurs jeunesse, les médiateurs et les associations de quartier sur la laïcité et la citoyenneté</td></tr> <tr><td>3.1.3</td><td>Accès à la citoyenneté, Médiation sociale</td></tr> </tbody> </table>	Fiches Actions	Intitulé des fiches actions	1.2.1	Dispositif FOQUALE : rattachage scolaire des jeunes en service civique	1.2.4	Coup de pouce Langage et lecture	1.3.2	Plus de maîtres que de classe	1.4.1	Parcours culturels, scientifiques et linguistiques	1.4.2	Parcours éducatif et mixité centre ancien	1.4.3	Actions Loisirs et mixité ( Enfants et Jeunes)	1.5.3	Soutien à la fonction parentale	1.6.1	Accompagnement éducatif	1.6.2	Encourager l'égalité des chances, valoriser les talents et les réussites en s'appuyant sur les filières d'excellence	1.7.2	Dispositif Ville Vie Vacances ( VVV)	1.7.3	Équipe pluridisciplinaire de soutien	1.8.2	Projet expérimental de scolarisation La Miranda	1.8.3	Préscolarisation des enfants des quartiers Saint Jacques et Nouveaux logis	2.1.1	Accès aux droits	2.1.2	Informations collectives	2.1.3	Rendez-vous des droits	2.2.1	Maintien des ateliers socio linguistiques existants	2.2.3	Centre Ressources Illettrisme et Apprentissage du français pour les migrants des Pyrénées-Orientales (CRIA 66)	2.3.1	Mise en place d'actions visant à la Promotion de la santé, la parentalité, l'accès aux soins et aux sports, la santé mentale auprès des publics précaires (enfants, adolescents, inclus vulnérables et personnes âgées)	2.4.1	Publication d'un guide sur l'accès aux droits sociaux	3.1.1	Fonds initiative citoyenneté	3.1.2	Former les acteurs jeunesse, les médiateurs et les associations de quartier sur la laïcité et la citoyenneté	3.1.3	Accès à la citoyenneté, Médiation sociale
Fiches Actions	Intitulé des fiches actions																																																
1.2.1	Dispositif FOQUALE : rattachage scolaire des jeunes en service civique																																																
1.2.4	Coup de pouce Langage et lecture																																																
1.3.2	Plus de maîtres que de classe																																																
1.4.1	Parcours culturels, scientifiques et linguistiques																																																
1.4.2	Parcours éducatif et mixité centre ancien																																																
1.4.3	Actions Loisirs et mixité ( Enfants et Jeunes)																																																
1.5.3	Soutien à la fonction parentale																																																
1.6.1	Accompagnement éducatif																																																
1.6.2	Encourager l'égalité des chances, valoriser les talents et les réussites en s'appuyant sur les filières d'excellence																																																
1.7.2	Dispositif Ville Vie Vacances ( VVV)																																																
1.7.3	Équipe pluridisciplinaire de soutien																																																
1.8.2	Projet expérimental de scolarisation La Miranda																																																
1.8.3	Préscolarisation des enfants des quartiers Saint Jacques et Nouveaux logis																																																
2.1.1	Accès aux droits																																																
2.1.2	Informations collectives																																																
2.1.3	Rendez-vous des droits																																																
2.2.1	Maintien des ateliers socio linguistiques existants																																																
2.2.3	Centre Ressources Illettrisme et Apprentissage du français pour les migrants des Pyrénées-Orientales (CRIA 66)																																																
2.3.1	Mise en place d'actions visant à la Promotion de la santé, la parentalité, l'accès aux soins et aux sports, la santé mentale auprès des publics précaires (enfants, adolescents, inclus vulnérables et personnes âgées)																																																
2.4.1	Publication d'un guide sur l'accès aux droits sociaux																																																
3.1.1	Fonds initiative citoyenneté																																																
3.1.2	Former les acteurs jeunesse, les médiateurs et les associations de quartier sur la laïcité et la citoyenneté																																																
3.1.3	Accès à la citoyenneté, Médiation sociale																																																

3.2.1	Charte de coopération culturelle de la Ville de Perpignan pour la période 2016 - 2019
3.2.2	Actions Médiation culturelle
3.2.3	Associer les habitants des quartiers prioritaires à la dynamique de valorisation du patrimoine
3.2.4	Accès aux sports pour tous
3.3.1	Mise en place d'une action collective partenariale dans le cadre du « vivre ensemble »

### Cadre de vie et renouvellement urbain

Fiches Actions	Intitulé des fiches actions
1.1.1	Produire une offre de logements diversifiés
1.1.2	Produire ou adapter les logements en fonction des besoins
1.2.1	Optimiser les procédures et les dispositifs opérationnels existants sur la lutte contre l'habitat indigne
1.2.2	Lever les freins et les points de blocage sur la lutte contre l'habitat indigne
1.3.1	Les outils de gestion de la politique d'équilibre de peuplement
1.3.2	Mission d'appui à l'élaboration d'une stratégie de peuplement à l'échelle intercommunale et détermination de l'impact sur les quartiers prioritaires
2.1.1	Mise en place d'une convention fixant les modalités de la sécurité dans le parc HLM
2.1.2	Evaluation des conditions de mise en place d'action de médiation dans les transports en commun
2.2.1	Développement d'équipements en faveur de l'économie résidentielle et de l'emploi
2.3.1	Développement d'équipements structurants en faveur de la cohésion sociale
2.3.2	Développement d'aménagement pour désenclaver les quartiers prioritaires et renforcer leur attractivité
2.4.1	Accompagner la réalisation de diagnostic et d'audit énergétique
2.4.2	Réaliser des travaux de rénovation énergétique des logements
2.4.3	Informier et communiquer sur les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique et sensibiliser les ménages à la gestion économe des flux de leur logement et aux éco-gestes
2.5.1	Analyser les besoins et planifier la mobilité des quartiers prioritaires à travers le PDU2
2.5.2	Optimiser le réseau TC et conforter son accessibilité pour les habitants des quartiers prioritaires
2.5.3	Manager la mobilité des habitants des quartiers prioritaires par les Nouveaux Services à la Mobilité (NSM)
2.5.4	Sécuriser et apaiser la mobilité des habitants des quartiers PV
3.1.1	Convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB
3.3.1	Coordonnateur GUP
3.4.1	Développement du Travail d'Intérêt Général
3.4.2	Communication active et pédagogique autour des sanctions prises à l'encontre des auteurs de faits de délinquance
3.4.3	Parcours citoyenneté
3.4.4	ACTION DE PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE (Centre loisirs Jeunesse de la Police nationale)
3.4.5	Amélioration des liens police population dans les quartiers politique de la ville (QPV)
3.4.6	Sensibilisation des professionnels concernant les questions de santé mentale et d'addiction
3.4.7	Coordonnateur du CLSPD

<b>Développement économique et emploi</b>	
<b>Fiches Actions</b>	<b>Intitulé des fiches actions</b>
<b>1.1.1</b>	Accompagnement à la création d'entreprises et d'activités économiques
<b>1.2.1</b>	FAB LAB en Quartier Prioritaire de la Ville
<b>1.3.1</b>	Favoriser le développement à l'Économie sociale et solidaire
<b>2.1.1</b>	Création d'un outil numérique interactif pour une mise en avant des commerces et services de proximité SMART CITY
<b>2.1.2</b>	Impulser une redynamisation des commerces et services de proximité autour de l'axe rues Foch-Augustins-Fusterie, en favorisant le maintien des commerces en place ainsi que l'installation de nouveaux établissements.
<b>2.2.1</b>	Accessibilité et sécurité
<b>3.1.1</b>	Mobiliser tous les leviers et dispositifs d'accès à l'emploi au bénéfice des résidents des QPV
<b>3.1.2</b>	Faciliter l'accès des publics QPV à l'emploi, en élevant leur niveau de qualification et adaptant leurs compétences aux besoins du marché du travail
<b>3.1.3</b>	Prendre en compte les obstacles spécifiques à l'insertion professionnelle des résidents des QPV par un accompagnement adapté du SPE
<b>3.2.1</b>	Lever les freins à l'emploi
<b>3.3.1</b>	Mobilisation d'un réseau d'entreprises partenaires
<b>3.4.1</b>	Développer les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics au bénéfice des résidents des quartiers prioritaires
<b>Territoire prioritaire concerné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre-ancien</li> </ul>
<b>Pilotes /partenaires associés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pilotage opérationnel : Ville de Perpignan et PMCA</li> <li>Principaux partenaires : cf. fiches actions</li> </ul>
<b>Calendrier de réalisation</b>	Principaux calendriers : <ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat de Ville : 2015/2020</li> <li>NPNRU : 2015/2025</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une attractivité retrouvée en tant que cœur de l'agglomération</li> <li>Une diversification du peuplement et de l'habitat</li> <li>Des conditions sociales améliorées</li> <li>Une dynamisation de l'activité commerciale</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. fiches actions</li> </ul>

<b>Coût de l'action</b>	<b>Droit commun</b>	<b>État</b>	<b>Ville de Perpignan</b>	<b>PMCA (1)</b>	<b>CD</b>	<b>CAF</b>	<b>Autres partenaires</b>
		<b>Crédits spécifiques</b>		1 chef de projet 1 ETP			

<b>Fiche action n° 3-1-2</b>	<b>Intitulé de l'action :</b>  <b>Projet urbain et social du Champ de mars</b>
<b>Convention interministérielle de référence</b>	
<b>Articulation avec les autres contrats plans, schémas, existants</b>	

<b>Diagnostic – contexte</b>	<p><b>Située entre les quartiers St Gaudérique et des Remparts</b>, l'ensemble de logement locatif social du Champs de Mars est composé d'une douzaine de barres en R+5 (et jusqu'en R+9) développé sur près de 7.5 ha. Le quartier prioritaire est complété de copropriété privé. Outre les indicateurs socio-économiques appelant à la vigilance, les caractéristiques urbaines confèrent à l'ensemble un sentiment de cité refermée sur elle-même, peu amène.</p> <p>Du point de vue humain, on observe un recul de la mixité sociale, doublé par un sentiment de stigmatisation, exacerbé par le déclin de certains équipements (piscine, centre commercial) et le repli des transports collectifs.</p> <p>Sur le plan éducatif les établissements du secteur (groupe scolaire Pierre de Coubertin et collège Albert Camus) souffrent d'une politique d'évitement.</p>
<b>Objectif opérationnel</b>	<p><b>Pilier Cohésion Sociale</b></p> <p><b>Axe 1 : Promouvoir la réussite éducative de l'école primaire au lycée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La lutte contre l'évitement scolaire par la mise en place d'un projet fédérant l'ensemble des établissements scolaires du secteur.</li> </ul> <p><b>Axe 2 : Garantir l'accès aux droits comme outil d'inclusion sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les besoins de garde en matière de petite enfance, occasion de lever des freins à l'accès à l'emploi, de soutenir la parentalité, d'aider les parents à mieux conjuguer les contraintes de la vie quotidienne,</li> <li>▪ Le développement d'actions d'apprentissage de la langue française, notamment dans une perspective de recherche d'emploi.</li> </ul> <p><b>Axe 3 : Œuvrer pour un mieux vivre ensemble</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La lutte contre l'isolement des personnes âgées, leur participation à la vie sociale, notamment via des actions de prévention santé,</li> </ul> <p><b>Pilier Habitat Cadre de Vie</b></p> <p><b>Axe 1 : L'optimisation de la production de logements pour répondre aux besoins et équilibrer les peuplements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adapter la densité de logements collectifs au regard du tissu pavillonnaire</li> </ul> <p><b>Axe 2 : Des quartiers attractifs bénéficiant d'équipements adaptés aux besoins des habitants, et proposant un cadre de vie apaisé et sécurisant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'offre de services et d'équipements adaptés aux attentes des habitants de l'ensemble et du quartier</li> <li>▪ Le désenclavement par un cadre de vie requalifié et connecté à son environnement</li> </ul> <p><b>Axe 3 : La gestion urbaine de proximité comme démarche d'amélioration du cadre de vie, du vivre ensemble et d'attractivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le déploiement d'une gestion urbaine de proximité adaptée, notamment en termes de gestion des déchets (tri sélectif), d'entretien (gestion des parties communes au travers des chantiers d'insertion), de gestion des énergies pour les habitants (opportunité de</li> </ul>

réseau de chaleur urbain).

**Pilier Développement économique et Emploi**

*Axe 1 : Conforter, soutenir, pérenniser, développer l'activité économique*

*Axe 2 : Préserver, conforter et développer l'offre commerciale et de service de proximité*

- Le renforcement de l'offre de services et de l'économie de proximité en offrant les conditions du maintien ou du développement de nouveaux services et commerces de proximité. Il semble pertinent de lier cette création de commerce à celle d'emplois dédiés pour les habitants du secteur,
- Le développement de l'offre de services et l'amélioration de l'offre de déplacements seront l'occasion de contribuer à lever les freins à la mobilité (garde d'enfants, déplacements)
- La gestion de proximité proposera un levier pour développer des services offrant des opportunités de qualification, d'accès ou de retour vers l'emploi.

*Axe 3 : Favoriser la construction de parcours vers l'insertion professionnelle durable*

- L'accès à l'emploi des jeunes sans qualification et des femmes.

De manière transversale, les outils en matière d'emploi, d'éducation, de formation, de culture s'attacheront à développer une citoyenneté active plus particulièrement en direction de la jeunesse.

**Description**

Le projet urbain et social se décline au travers des piliers suivant et des fiches ci-dessous :

**Cohésion sociale :**

Fiches Actions	Intitulé des fiches actions
1.1.2	Lieu d'accueil Parents/Enfants Champ de mars
1.2.1	Dispositif FOQUALE : rattachage scolaire des jeunes en service civique
1.2.4	Coup de pouce Langage et lecture
1.3.2	Plus de maîtres que de classe
1.4.1	Parcours culturels, scientifiques et linguistiques
1.4.3	Actions Loisirs et mixité ( Enfants et Jeunes)
1.6.1	Accompagnement éducatif
1.6.2	Encourager l'égalité des chances, valoriser les talents et les réussites en s'appuyant sur les filières d'excellence
1.7.2	Dispositif Ville Vie Vacances ( VVV)
1.7.3	Équipe pluridisciplinaire de soutien
2.1.1	Accès aux droits
2.1.2	Informations collectives
2.1.3	Rendez-vous des droits
2.2.1	Maintien des ateliers socio linguistiques existants
2.2.3	Centre Ressources Illettrisme et Apprentissage du français pour les migrants des Pyrénées-Orientales (CRIA 66)
2.3.1	Mise en place d'actions visant à la Promotion de la santé, la parentalité, l'accès aux soins et aux sports, la santé mentale auprès des publics précaires (enfants, adolescents, inclus vulnérables et personnes âgées)
2.4.1	Publication d'un guide sur l'accès aux droits sociaux
3.1.1	Fonds initiative citoyenneté
3.1.2	Former les acteurs jeunesse, les médiateurs et les associations de quartier sur la laïcité et la citoyenneté
3.1.3	Accès à la citoyenneté, Médiation sociale
3.2.1	Charte de coopération culturelle de la Ville de Perpignan pour la période 2016 - 2019

**Cadre de vie et renouvellement urbain**



Fiches Actions	Intitulé des fiches actions
1.1.2	Produire ou adapter les logements en fonction des besoins
1.2.1	Optimiser les procédures et les dispositifs opérationnels existants sur la lutte contre l'habitat indigne
1.2.2	Lever les freins et les points de blocage sur la lutte contre l'habitat indigne
1.3.1	Les outils de gestion de la politique d'équilibre de peuplement
1.3.2	Mission d'appui à l'élaboration d'une stratégie de peuplement à l'échelle intercommunale et détermination de l'impact sur les quartiers prioritaires
2.1.1	Mise en place d'une convention fixant les modalités de la sécurité dans le parc HLM
2.1.2	Evaluation des conditions de mise en place d'action de médiation dans les transports en commun
2.2.1	Développement d'équipements en faveur de l'économie résidentielle et de l'emploi
2.3.1	Développement d'équipements structurants en faveur de la cohésion sociale
2.3.2	Développement d'aménagement pour désenclaver les quartiers prioritaires et renforcer leur attractivité
2.4.1	Accompagner la réalisation de diagnostic et d'audit énergétique
2.4.2	Réaliser des travaux de rénovation énergétique des logements
2.4.3	Informier et communiquer sur les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique et sensibiliser les ménages à la gestion économe des flux de leur logement et aux éco-gestes
2.5.1	Analyser les besoins et planifier la mobilité des quartiers prioritaires à travers le PDU2
2.5.2	Optimiser le réseau TC et conforter son accessibilité pour les habitants des quartiers prioritaires
2.5.3	Manager la mobilité des habitants des quartiers prioritaires par les Nouveaux Services à la Mobilité (NSM)
2.5.4	Sécuriser et apaiser la mobilité des habitants des quartiers PV
3.1.1	Convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB
3.2.1	Marche exploratoire
3.3.1	Coordonnateur GUP
3.4.1	Développement du Travail d'Intérêt Général
3.4.2	Communication active et pédagogique autour des sanctions prises à l'encontre des auteurs de faits de délinquance
3.4.3	Parcours citoyenneté
3.4.4	ACTION DE PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE (Centre loisirs Jeunesse de la Police nationale)
3.4.5	Amélioration des liens police population dans les quartiers politique de la ville (QPV)
3.4.6	Sensibilisation des professionnels concernant les questions de santé mentale et d'addiction
3.4.7	Coordonnateur du CLSPD

#### Développement économique et emploi

Fiches Actions	Intitulé des fiches actions
1.1.1	Accompagnement à la création d'entreprises et d'activités économiques
1.3.1	Favoriser le développement à l'Économie sociale et solidaire
2.2.1	Accessibilité et sécurité
3.1.1	Mobiliser tous les leviers et dispositifs d'accès à l'emploi au bénéfice des résidents des QPV
3.1.2	Faciliter l'accès des publics QPV à l'emploi, en élevant leur niveau de qualification et adaptant leurs compétences aux

	besoins du marché du travail <b>3.1.3</b> Prendre en compte les obstacles spécifiques à l'insertion professionnelle des résidents des QPV par un accompagnement adapté du SPE <b>3.2.1</b> Lever les freins à l'emploi <b>3.3.1</b> Mobilisation d'un réseau d'entreprises partenaires <b>3.4.1</b> Développer les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics au bénéfice des résidents des quartiers prioritaires <b>xx</b> Redynamisation du centre commercial Champ de Mars
<b>Territoire prioritaire concerné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Champ de mars</li> </ul>
<b>Pilotes /partenaires associés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage opérationnel : Ville de Perpignan et PMCA</li> <li>• Principaux partenaires : cf. fiches actions</li> </ul>
<b>Calendrier de réalisation</b>	Principaux calendriers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat de Ville : 2015/2020</li> <li>• NPNRU : 2015/2025</li> <li>• ATI : 2015/2020</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une attractivité résidentielle retrouvée</li> <li>• Une centralité secondaire réaffirmé tant au niveau des équipements, des commerces et services</li> <li>• Une diversification du peuplement</li> <li>• Des conditions sociales améliorées</li> <li>• Une inclusion du quartier dans le reste de la ville</li> <li>• Une appropriation des espaces extérieurs et des équipements du quartier</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf. fiches actions</li> </ul>

Coût de l'action	Droit commun	État	Ville de Perpignan	PMCA (1)	CD	CAF	Autres partenaires
				1 chef de projet			
	Crédits spécifiques		1 ETP				

<b>Fiche action n° 3-1-3</b>	<b>Intitulé de l'action :</b>  <b>Projet urbain et social de la Diagonale du Vernet / Nouveau Logis</b>
<b>Convention interministérielle de référence</b>	
<b>Articulation avec les autres contrats plans, schémas, existants</b>	

<b>Diagnostic – contexte</b>	Les actions menées dans le cadre du PRU1 ont contribué à leur remodelage physique mais l'absence d'action globale sur la Diagonale du Vernet par une intervention urbaine limitée aux ensembles sociaux de Vernet Salanque et de Peyrestortes a eu pour effet d'accroître les difficultés de l'ensemble Diaz situé à la croisée (relogement, insécurité, sentiment d'abandon...), d'empêcher la perméabilité inter quartier et de stopper la diversité sociale.
<b>Objectif opérationnel</b>	<b><u>Diagonale du Vernet :</u></b> <b>Pilier Cohésion Sociale</b>

***Axe 1 : Promouvoir la réussite éducative de l'école primaire au lycée***

- Œuvrer en direction de la réussite éducative des enfants de Peyrestortes à partir de méthodes pédagogiques innovantes et adaptées

***Axe 2 : Garantir l'accès aux droits comme outil d'inclusion sociale***

- Renforcer l'inclusion sociale des habitants de Peyrestortes en prenant appui sur le Centre Social, dans une logique d'intégration du quartier dans son environnement.

***Axe 3 : Œuvrer pour un mieux vivre ensemble***

- En prenant appui sur les Centres Sociaux, élaborer un projet social de quartier ouvert sur son environnement
- S'appuyer sur les opportunités et les potentialités pour soutenir une dynamique de quartier (jardins familiaux à Vernet Salanque...)

**Pilier Habitat Cadre de Vie**

***Axe 1 : L'optimisation de la production de logements pour répondre aux besoins et équilibrer les peuplements***

- Adapter la densité des logements locatifs en harmonisation avec le pavillonnaire proche
- Diversifier le type d'habitat permettant les parcours résidentiels

***Axe 2 : Des quartiers attractifs bénéficiant d'équipements adaptés aux besoins des habitants, et proposant un cadre de vie apaisé et sécurisant***

- Mettre en place une veille proactive visant une appropriation positive du logement et du quartier par les résidents de Peyrestortes et favoriser l'embellissement de cette entrée de ville.
- Recomposer la trame urbaine et la trame viaire sur le secteur Salanque-Diaz pour renforcer la perméabilité inter quartier.
- Requalifier le cadre de vie pour relier Vernet Salanque à Diaz et à la Ville, notamment avec la poursuite de l'aménagement de la ripisylve du Vernet et Pia jusqu'à Diaz et en étendant ce cheminement vers la Patte d'Oie comme une liaison douce, supprimant une barrière urbaine, l'ouvrant ainsi vers les équipements de proximité (Espace Aquatique, Stade, Hôpital...).
- Rétablir la sécurité (Diaz et Vernet Salanque) par une action concertée des différents services, en couplant prévention et tranquillité publique.
- Développer une ambition pour les nouveaux équipements (Centre Social, crèche, école à Vernet Salanque...)

***Axe 3 : La gestion urbaine de proximité comme démarche d'amélioration du cadre de vie, du vivre ensemble et d'attractivité***

- Répondre aux enjeux de la ville durable par le déploiement d'une gestion urbaine de proximité adaptée, notamment en termes de gestion des déchets (tri sélectif, locaux réservés pour Déchets non ménagers...), d'entretien (gestion des parties communes au travers des chantiers d'insertion), ainsi que par l'accessibilité via des cheminements doux et une desserte de transport adaptée.
- Adaptation de la GUP afin de participer pleinement à l'attractivité du quartier, notamment sur les enjeux de tranquillité publique et de pérennisation des nouveaux aménagements et logements
- Mobilisation de la GUP comme outil d'insertion

**Pilier Développement économique et Emploi**

***Axe 1 : Conforter, soutenir, pérenniser, développer l'activité économique***

- Initier une plateforme collaborative des services de développement économique et emploi sur le territoire concerné
- Créer des espaces professionnels pouvant accueillir des jeunes entreprises en sortie de pépinière dans l'esprit d'un parcours professionnel accompagné

***Axe 2 : Préserver, conforter et développer l'offre commerciale et de service de proximité***

- Renforcer l'offre de services, de commerces et d'équipements, vecteur de lien social et créatrice d'emplois, en la complétant et la réorganisant au regard des nouveaux enjeux en matière d'économie de proximité et de services attendus par les habitants (à Vernet Salanque : redéfinition du Centre Commercial, création de structure économique, implantation du Centre Technique de l'OPH PM...)

***Axe 3 : Favoriser la construction de parcours vers l'insertion professionnelle durable***

- Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et intensifier l'intervention en direction des jeunes les plus « désocialisés »
- Autonomiser les jeunes du quartier pour une appropriation de la démarche

**Nouveau Logis :**

**Pilier Cohésion Sociale**

***Axe 1 : Promouvoir la réussite éducative de l'école primaire au lycée***

- Pérennisation des actions de développement social axées sur l'éducation et la santé

***Axe 2 : Garantir l'accès aux droits comme outil d'inclusion sociale***

- Conforter l'insertion sociale et professionnelle au travers du renforcement de l'accès à l'éducation, à la santé, à l'accompagnement à l'emploi

***Axe 3 : Œuvrer pour un mieux vivre ensemble***

- Favoriser les rencontres extérieures au quartier et la mobilité résidentielle progressive, en accompagnant les ménages qui s'inscrivent dans une démarche volontaire.

**Pilier Habitat Cadre de Vie**

***Axe 1 : L'optimisation de la production de logements pour répondre aux besoins et équilibrer les peuplements***

- Un projet phare et levier : la mise en œuvre d'un habitat adapté et évolutif.
- Accompagnement du relogement des familles identifiées pour le programme PLAI Adaptés,
- Mise en œuvre d'un accompagnement pour optimiser la « prise en main » des logements neufs BBC (charges, chauffage, bons gestes, appropriation du logement et de ses prolongement, droits et devoirs ...).
- Adapter la densité des logements locatifs en harmonisation avec le pavillonnaire proche
- Diversifier le type d'habitat pour mieux permettre les parcours résidentiels

***Axe 2 : Des quartiers attractifs bénéficiant d'équipements adaptés aux besoins des habitants, et proposant un cadre de vie apaisé et sécurisant***

- Dans le cadre du projet, mise en œuvre d'aménagements qualitatifs (traitement de la lisière sud du quartier) et de dispositions de protections à l'égard des nuisances sonores et visuelles.

***Axe 3 : La gestion urbaine de proximité comme démarche d'amélioration du cadre de vie, du vivre ensemble et d'attractivité***

- Mise en œuvre des actions de la convention de Gestion Urbaine de Proximité en concertation avec les habitants dans un objectif d'appropriation et de limitation des dégradations.
- Affirmation de la présence humaine.

**Pilier Développement économique et Emploi**

**Axe 1 : Conforter, soutenir, pérenniser, développer l'activité économique**

- Faisabilité d'une régie de quartier pour travailler la dimension emploi/insertion des habitants du quartier par l'intermédiaire de petits travaux d'amélioration des logements anciens, de maintien de la qualité du patrimoine et de gestion du cadre de vie ... qui sont autant de vecteurs incitatifs pour favoriser les capacités d'initiatives et les volontés d'ouverture vers la société locale
- Initier une plateforme collaborative des services de développement économique et emploi sur le territoire concerné
- Créer des espaces professionnels pouvant accueillir des jeunes entreprises en sortie de pépinière dans l'esprit d'un parcours professionnel accompagné

**Axe 2 : Préserver, conforter et développer l'offre commerciale et de services**

**Axe 3 : Favoriser la construction de parcours vers l'insertion professionnelle durable**

- Élaboration d'une démarche globale reposant sur le principe de parcours d'insertion et prendre appui sur les savoir-faire développés dans le cadre d'activités plus ou moins formelles (casse automobile, ferrailage...).

**Description**

Le projet urbain et social se décline au travers des piliers suivant et des fiches ci-dessous :

**Cohésion sociale :**

Fiches Actions	Intitulé des fiches actions
1.2.1	Dispositif FOQUALE : rattachage scolaire des jeunes en service civique
1.2.3	Médiation en milieu scolaire
1.2.4	Coup de pouce Langage et lecture
1.3.1	Dispositif OEPRE « Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants »
1.3.2	Plus de maîtres que de classe
1.4.1	Parcours culturels, scientifiques et linguistiques
1.4.3	Actions Loisirs et mixité ( Enfants et Jeunes)
1.5.1	Groupe parentalité
1.6.1	Accompagnement éducatif
1.6.2	Encourager l'égalité des chances, valoriser les talents et les réussites en s'appuyant sur les filières d'excellence
1.6.3	Insertion scolaire, Insertion sociale, Insertion professionnelle
1.7.2	Dispositif Ville Vie Vacances ( VVV)
1.7.3	Équipe pluridisciplinaire de soutien
1.8.1	Projet expérimental Blum Boucher cycle 2 en quatre ans pour renforcer les fondamentaux
1.8.3	Préscolarisation des enfants des quartiers Saint Jacques et Nouveaux logis
2.1.1	Accès aux droits
2.1.2	Informations collectives
2.1.3	Rendez-vous des droits
2.2.2	Développement des ateliers socio linguistiques existants
2.2.3	Centre Ressources Illettrisme et Apprentissage du français pour les migrants des Pyrénées-Orientales (CRIA 66)
2.3.1	Mise en place d'actions visant à la Promotion de la santé, la parentalité, l'accès aux soins et aux sports, la santé mentale auprès des publics précaires (enfants, adolescents, inclus vulnérables et personnes âgées)
2.4.1	Publication d'un guide sur l'accès aux droits sociaux
3.1.1	Fonds initiative citoyenneté
3.1.2	Former les acteurs jeunesse, les médiateurs et les associations

	de quartier sur la laïcité et la citoyenneté
3.1.3	Accès à la citoyenneté, Médiation sociale
3.2.1	Charte de coopération culturelle de la Ville de Perpignan pour la période 2016 - 2019
3.2.2	Actions Médiation culturelle
3.2.4	Accès aux sports pour tous
3.3.1	Mise en place d'une action collective partenariale dans le cadre du « vivre ensemble »

### Cadre de vie et renouvellement urbain

Fiches Actions	Intitulé des fiches actions
1.1.1	Produire une offre de logements diversifiés
1.1.2	Produire ou adapter les logements en fonction des besoins
1.2.1	Optimiser les procédures et les dispositifs opérationnels existants sur la lutte contre l'habitat indigne
1.3.1	Les outils de gestion de la politique d'équilibre de peuplement
1.3.2	Mission d'appui à l'élaboration d'une stratégie de peuplement à l'échelle intercommunale et détermination de l'impact sur les quartiers prioritaires
2.1.1	Mise en place d'une convention fixant les modalités de la sécurité dans le parc HLM
2.1.2	Evaluation des conditions de mise en place d'action de médiation dans les transports en commun
2.2.1	Développement d'équipements en faveur de l'économie résidentielle et de l'emploi
2.3.1	Développement d'équipements structurants en faveur de la cohésion sociale
2.3.2	Développement d'aménagement pour désenclaver les quartiers prioritaires et renforcer leur attractivité
2.4.1	Accompagner la réalisation de diagnostic et d'audit énergétique
2.4.2	Réaliser des travaux de rénovation énergétique des logements
2.4.3	Informier et communiquer sur les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique et sensibiliser les ménages à la gestion économe des flux de leur logement et aux éco-gestes
2.5.1	Analyser les besoins et planifier la mobilité des quartiers prioritaires à travers le PDU2
2.5.2	Optimiser le réseau TC et conforter son accessibilité pour les habitants des quartiers prioritaires
2.5.3	Manager la mobilité des habitants des quartiers prioritaires par les Nouveaux Services à la Mobilité (NSM)
2.5.4	Sécuriser et apaiser la mobilité des habitants des quartiers PV
3.1.1	Convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB
3.2.1	Marche exploratoire
3.3.1	Coordonnateur GUP
3.4.1	Développement du Travail d'Intérêt Général
3.4.2	Communication active et pédagogique autour des sanctions prises à l'encontre des auteurs de faits de délinquance
3.4.3	Parcours citoyenneté
3.4.4	ACTION DE PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE (Centre loisirs Jeunesse de la Police nationale)
3.4.5	Amélioration des liens police population dans les quartiers politique de la ville (QPV)
3.4.6	Sensibilisation des professionnels concernant les questions de santé mentale et d'addiction
3.4.7	Coordonnateur du CLSPD

<b>Développement économique et emploi</b>	
<b>Fiches Actions</b>	<b>Intitulé des fiches actions</b>
<b>1.1.1</b>	Accompagnement à la création d'entreprises et d'activités économiques
<b>1.3.1</b>	Favoriser le développement à l'Économie sociale et solidaire
<b>1.5.1</b>	Création d'un guide (version papier et numérique) Territoire Entrepreneur (T.E)
<b>2.2.1</b>	Accessibilité et sécurité
<b>3.1.1</b>	Mobiliser tous les leviers et dispositifs d'accès à l'emploi au bénéfice des résidents des QPV
<b>3.1.2</b>	Faciliter l'accès des publics QPV à l'emploi, en élevant leur niveau de qualification et adaptant leurs compétences aux besoins du marché du travail
<b>3.1.3</b>	Prendre en compte les obstacles spécifiques à l'insertion professionnelle des résidents des QPV par un accompagnement adapté du SPE
<b>3.2.1</b>	Lever les freins à l'emploi
<b>3.3.1</b>	Mobilisation d'un réseau d'entreprises partenaires
<b>3.4.1</b>	Développer les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics au bénéfice des résidents des quartiers prioritaires
<b>Territoire prioritaire concerné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagonale du Vernet / Nouveau Logis</li> </ul>
<b>Pilotes /partenaires associés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage opérationnel : Ville de Perpignan et PMCA</li> <li>• Principaux partenaires : cf. fiches actions</li> </ul>
<b>Calendrier de réalisation</b>	Principaux calendriers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat de Ville : 2015/2020</li> <li>• NPNRU : 2015/2025</li> <li>• ATI : 2015/2020</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une attractivité résidentielle retrouvée</li> <li>• Une diversification du peuplement et de l'habitat</li> <li>• Des conditions sociales améliorées</li> <li>• Une inclusion du secteur dans le reste du quartier et dans la ville</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf. fiches actions</li> </ul>

<b>Coût de l'action</b>	<b>Droit commun</b>	<b>État</b>	<b>Ville de Perpignan</b>	<b>PMCA (1)</b>	<b>CD</b>	<b>CAF</b>	<b>Autres partenaires</b>
		<b>Crédits spécifiques</b>		1 chef de projet 1 ETP			

## Axe stratégique 4 : Participation des habitants

### Objectif opérationnel n°4-1: Mise en place des conseils citoyens et Maisons du projet

<b>Fiche action n° 4-1-1</b>	<b>Intitulé de l'action :</b>  <b>Les conseils citoyens de perpignan comme lieux de régulation sociale,</b>  <b>Participation des habitants à la formation d'un intérêt public local</b>
<b>Convention interministérielle de référence</b>	
<b>Articulation avec les autres contrats plans, schémas, existants</b>	

<b>Diagnostic</b>	Dispositif expérimental Nécessité d'un accompagnement pour favoriser la pérennisation
<b>Objectifs généraux et opérationnels</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Favoriser une co-construction du contrat de ville entre institutions, associations, habitants</li> <li>- Faire vivre aux institutionnels et associatifs une première expérience de co-formation</li> <li>- Favoriser la co-production entre associations et institutions sur la question de la participation des habitants</li> </ol>
<b>Description de l'action et du public</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>2) Trois actions sont prévues : Co-formation institutionnels / associatifs sur la participation des habitants, Formation / accompagnement des animateurs des conseils citoyens, Régulation des conseils citoyens et élaboration commune de solutions aux difficultés rencontrées</li> <li>3) <u>Public ciblé</u> : Habitants des quartiers prioritaires (participants aux Conseils de citoyens sur les 9 quartiers, soit 200 à 300 personnes), Associations et acteurs locaux impliqués dans les Conseils de Citoyens, Professionnels des institutions concernés par la mise en œuvre du contrat de ville,</li> </ol>
<b>Territoire prioritaire concerné</b>	Tous les territoires prioritaires
<b>Pilotes /partenaires associés</b>	IRTS-LR, PRDS66 – Pôle Ressources en développement social 66, Partenaires institutionnels du contrat (notamment pilote Préfecture, Ville, PMCA)
<b>Moyens humains, financiers et techniques</b>	Coordonnatrice PRDS
<b>Calendrier de réalisation</b>	Année 2015
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4) Production en commun de ce que serait « une bonne participation » (objectifs, résultats attendus, évaluation) à l'intérieur du cadre légal des conseils citoyens</li> <li>5) Co-élaboration d'un document partagé entre institutions et associations concernant les modalités de la participation des habitants</li> <li>- Modalités adaptées pour mobiliser dans chaque quartier concerné les personnes les plus éloignées de la parole publique</li> </ol>
<b>Indicateurs de résultats</b>	-implication des membres des conseils citoyens et des partenaires institutionnels - qualité des documents produits



Coût de l'action	Droit commun	État	Ville de Perpignan	PMCA	CD	CAF	Autres partenaires
	Crédits spécifiques	20 000 (bourse nationale) 45 000 € Acses					

<b>Fiche action n° 4-1-2</b>	<b>Intitulé de l'action :</b>  <b>Création des Maisons du projet</b>
<b>Convention interministérielle de référence</b>	
<b>Articulation avec les autres contrats plans, schémas, existants</b>	

<b>Diagnostic – contexte</b>	<p>Afin d'aboutir à l'inclusion des quartiers de renouvellement urbain dans la dynamique de l'agglomération, les PRU du centre ancien, de la Diagonale du Vernet Nouveau Logis et du Champ de Mars doivent se faire avec les habitants, en respectant le principe de parité homme – femme et d'association des populations les plus fragiles (personnes âgées, personnes en situation de handicap...). En effet, si chacune des actions ne se fait pas en intégrant l'expertise des habitants, les programmations pourraient être incomplètes voir inadaptées en raison de l'absence de regard par ceux qui vivent quotidiennement les quartiers. De plus, l'appropriation du projet et des actions pourraient ne pas avoir lieu.</p> <p>L'élaboration du PNRU 1 et sa mise en œuvre ont été l'occasion pour la Ville de Perpignan de développer de nombreux temps d'information et de concertation sur les différents projets qu'elle a conduit. Un réseau de partenaires de proximité était mobilisé pour solliciter les habitants, les impliquer, les informer. Les centres sociaux, les mairies de quartier figuraient parmi les principaux acteurs. L'Atelier d'Urbanisme, association de loi 1901, développa également sa propre méthodologie de concertation (carte de Gulliver) au service du projet de rénovation urbaine.</p> <p>La réforme de la politique de la Ville offre l'opportunité à la Ville de Perpignan et à PMCA de se doter d'un outil et d'une instance supplémentaires de participation au regard des nombreuses expériences déployées sur l'ensemble du territoire national dans le cadre des PRU de première génération. Ainsi, le conseil citoyen et la maison du projet seront déployés pour permettre la participation des habitants mais aussi faciliter leur mobilisation quelquefois limitée malgré les enjeux. Ils constituent les principaux supports au déploiement des actions de concertation et de participation des habitants.</p>
<b>Objectif opérationnel</b>	L'importance d'un projet de rénovation urbaine et ses impacts sur le quotidien des habitants induisent pour le porteur de projet de partager, d'échanger et de concerter en offrant un lieu permanent, qui puisse être le support à l'information et à la communication vers les habitants mais également les acteurs de proximité.
<b>Description</b>	<p>PMCA et la Ville de Perpignan vont développer une maison du projet au sein de l'Atelier de l'Urbanisme. Cette maison sera un lieu d'échanges et d'informations sur les opérations conduites sur les quartiers et favorisera la découverte des orientations des projets, de leurs états d'avancement. Cette maison du projet permettra de poursuivre les initiatives développées dans le cadre du PNRU 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rassemblement pour la conduite des actions de concertation (réunions publiques, ateliers de travail urbain, présentation d'expositions, de projections, de maquettes, rdv habitants...) et celles ayant trait aux actions « Mémoire et devenir » et artistiques,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des conseils citoyens du centre-ville,</li> <li>• accueil des scolaires afin de les sensibiliser aux enjeux de la rénovation urbaine,</li> <li>• travail des équipes projets du NPNRU (réunions techniques, comité de coordination des maîtrises d'ouvrage, comité de pilotage de quartier...),</li> <li>• permanence des élus de quartier et à la rénovation urbaine.</li> </ul>
<b>Territoire prioritaire concerné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 quartiers prioritaires</li> </ul>
<b>Pilotes /partenaires associés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage stratégique et opérationnel : Ville de Perpignan</li> <li>• Principaux partenaires associés : Atelier d'urbanisme, centres sociaux, mairie de quartiers, conseils citoyens, conseil des écoles, établissements scolaires, université de Perpignan</li> </ul>
<b>Moyens humains, financiers et techniques</b>	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Perpignan</li> </ul> <p>La maison du projet, sur toute la durée du NPNRU, bénéficiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'implication des centres sociaux et des mairies de quartier pour la mobilisation d'habitants,</li> <li>• de l'accompagnement des équipes projets du NPNRU pour la conduite des actions,</li> <li>• de l'animation de l'Atelier d'Urbanisme,</li> <li>• de la participation des conseils citoyens afin d'enrichir les débats au travers de citoyens actifs.</li> </ul> <p>Moyens financiers :</p> <p>Le budget annuel de fonctionnement est de 12 000 € (expositions, communication, subvention à l'Atelier d'Urbanisme) par an et d'un budget de lancement de 18 000 € (dont 15 000 € pour la réalisation de 3 maquettes).</p>
<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en place en 2015 jusqu'à la fin des PRU</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• déploiement du programme annuel de concertation</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'habitants concertés</li> <li>• Diversité des publics touchés et impactés par les concertations</li> </ul>

<b>Coût de l'action</b>	<b>Droit commun</b>	<b>État</b>	<b>Ville de Perpignan</b>	<b>PMCA</b>	<b>CD</b>	<b>CAF</b>	<b>Autres partenaires</b>
			0,5 ETP 18 000 € au lancement puis 12 000 € comme budget prévisionnel				
	<b>Crédits spécifiques</b>						

#### 4/ Mode de participation des habitants/société civile

La maison de projet est créée pour les habitants

#### 6/ Prise en compte des enjeux transversaux : jeunesse, égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations

Les actions seront adaptées au regard de cet enjeux afin de toucher tous les publics.